



NOTE D'INFORMATION

L'association les Amis de la Gabare a mis en place un contrat d'assurance individuelle accident pour l'ensemble de ses adhérents selon modalités ci-dessous :

- Intermédiaire : Sandrine HISSBACH 52 Quai Saint Laurent 45000 ORLEANS
téléphone : 06 81 95 49 42 – email sandrine.hissbach@orange.fr
- Compagnie d'assurance : ALBINGIA 109/111 rue Victor Hugo
92300 LEVALLOIS PERRET
- Contrat n° provisoire : RC1901204/ 1358919
- Tableau de garanties : selon conditions particulières et générales tenues à disposition

GARANTIE	PLAFOND	FRANCHISE
Décès suite à accident	10 000 euros	néant
Incapacité permanente Totale ou partielle suite à accident (selon barème)	30 000 euros	néant
Incapacité Temporaire Totale suite à accident	20 euros par jour à concurrence de 365 jours	30 jours de franchise absolue
Frais de traitement suite à accident	750 euros	38 euros par personne et par sinistre

Je soussigné (e)

atteste avoir pris connaissance de la présente note d'information,

Fait à Olivet le

Mention manuscrite « lu et approuvé »

Signature



Association Les Amis de la Gabare

1455, rue de la Bergeresse 45160 OLIVET

Année **2020** :

Adhérent n°

Nom :

Prénom :

cotisation 2020 : MONTANT encaissé :

moyen de paiement date : . . / . . / . .